



A Pôle-Emploi, pour ses missions, et nos métiers, Toutes et tous en grève *dès le 6 mars !*

Nos 4 organisations syndicales ont lancé un mot d'ordre de grève à partir du 6 mars prochain, invitant à l'organisation de conférences de presse, de rassemblements, de manifestations, et surtout la convocation d'Assemblées Générales pour décider des suites du mouvement. Nos revendications sont d'ores et déjà déposées auprès de la DG.

C'est notre détermination à combattre la destruction de nos métiers et de notre outil de travail, s'il le faut par la re-conduction du mouvement, qui nous permettra d'obtenir satisfaction à nos revendications.

La DG, sous l'impulsion de sa tutelle et des politiques gouvernementales successives, notamment à travers le pacte de responsabilité et autre CICE (+40 milliards aux entreprises = -50 milliards pour les services publics et les systèmes de protection sociale), a décidé d'approfondir et d'accélérer sa marche au démantèlement. Pôle emploi 2020 en est l'expression, la GPEC l'un de ses outils (sans oublier la régionalisation).

Conscientes de ces dangers et des enjeux, nos 4 organisations, constatant que nombre de nos revendications étaient communes, ont décidé de les décliner clairement (voir notre plateforme du 19 janvier dernier).

- *Non la baisse de charge de travail qu'on nous annonce n'est pas au rendez-vous, même la DG le confirme.*
- *Non, l'accord GPEC ne garantit pas le maintien des effectifs.*
- *Oui le volontariat, sous la pression des EPA, EP, ESA... fera long feu, bien des collègues nous alertent d'ores et déjà à ce propos.*
- *Non, la digitalisation/numérisation ne rend pas inéluctable la disparition de nos métiers.*
- *Oui, la DG et le gouvernement ont déjà décidé de dématérialiser les portefeuilles de suivi.*
- *Oui, la direction croit avoir l'aval des personnels du fait de syndicats qui votent ou signent des accords qui donnent carte blanche à la DG pour l'abandon de nos missions et nos métiers par la privatisation et la sous-traitance.*
- *Oui, les lois successives (Macron, Rebsamen, El Khomri) ôtent des moyens d'actions aux organisations syndicales qui résistent au détricotage de l'action publique, de la protection sociale collective et de nos droits et acquis collectifs.*

Face à l'alliance objective du patronat et de « syndicalistes » bien plus « contre réformiste » que « réformistes » (cf. la loi Travail !), seule la démonstration par les salariés eux-mêmes de leur capacité à engager la résistance fera entendre raison à la DG et sa tutelle.

Dès le 6 mars, CGT, FO, SNU, SUD appellent tous les agents à la grève pour participer massivement aux AG, rassemblements et manifestations.

Et parce que notre combat, c'est celui de tous les agents des services publics, c'est celui de tous les salariés des organismes de protection sociale, confrontés aux mêmes plans de démantèlement, comment pourrions-nous ne pas être avec eux en grève et manifestations le 7 mars pour combattre la dévalorisation de nos missions, de nos emplois, de nos qualifications, de nos statuts et CCN, et de nos salaires ?! C'est pourquoi nous appelons les agents de Pôle emploi à rejoindre ce mouvement et ses rassemblements.

Comme pour la sécu, les hôpitaux, EDF, les territoriaux... la défense de l'assurance chômage et du service public de l'emploi nécessite dès maintenant notre détermination, notre mobilisation.

Le 6, nous nous devons d'exprimer avec force nos revendications dans les AG, les rassemblements...

Le 7, avec tous les salariés des services publics qui appellent à manifester, nous aurons plus de force encore.

Paris, le 21 février 2017